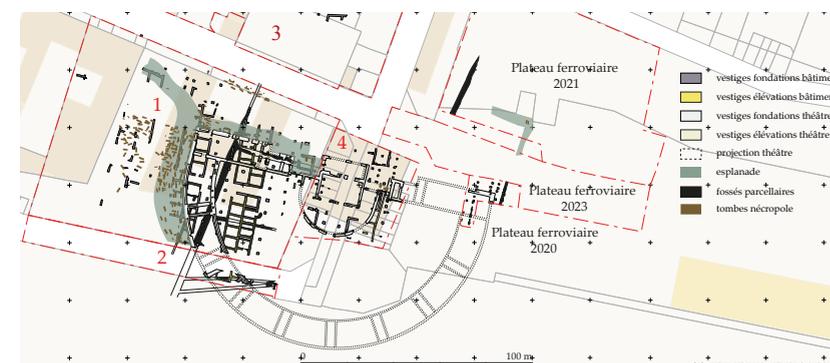
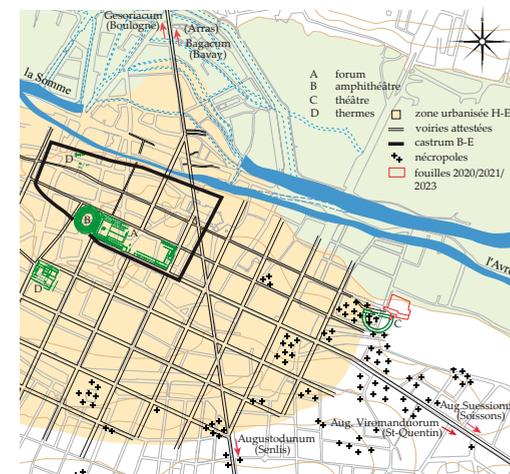
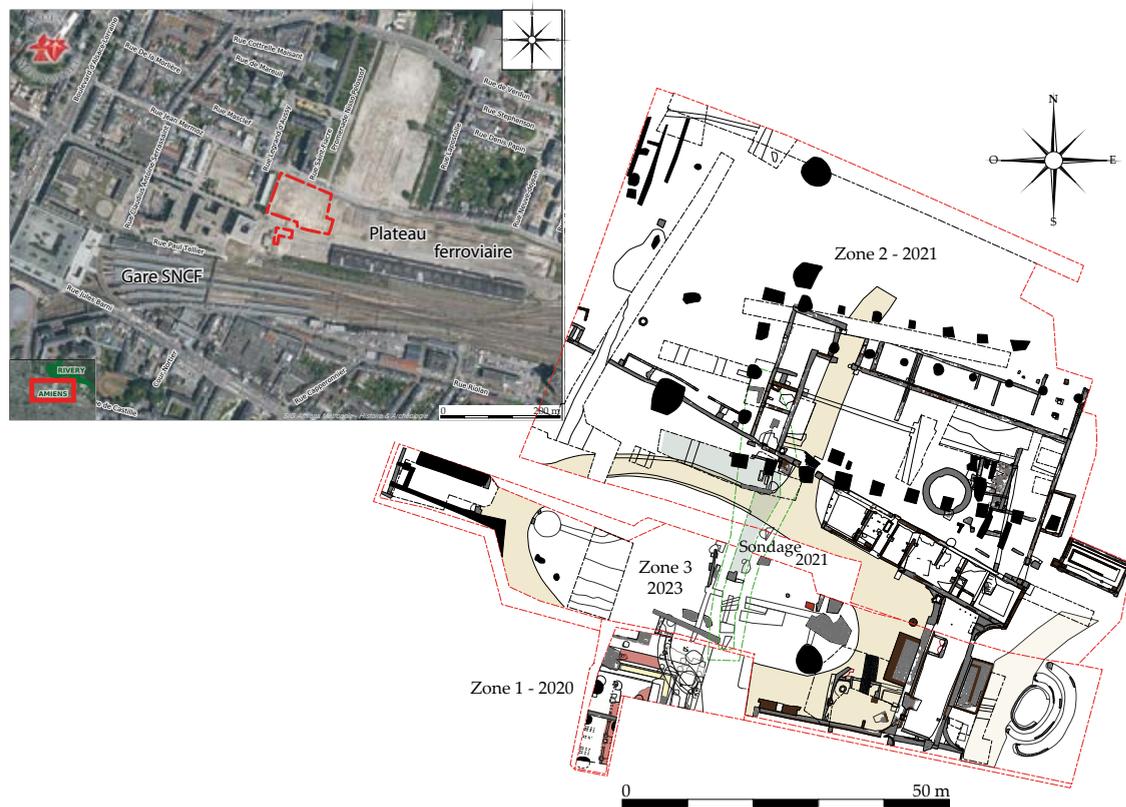




ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE

AMIENS (SOMME) : ZAC GARE-LA VALLÉE, UN ESPACE
PÉRI-URBAIN EN MUTATION DEPUIS L'ANTIQUITÉ



LE PROJET DE LA « VALLÉE IDÉALE »

Extrait du SIG Amiens
Métropole - Histoire &
Archéologie.

Plan des fouilles 2020, 2021
et 2023 (unité topographie,
Service cartographie Amiens
Métropole).

Les fouilles archéologiques s'inscrivent dans la politique de réaménagement urbain du secteur ZAC Gare - La Vallée et le projet de « Vallée Idéale », qui a permis l'investigation du sous-sol de ce secteur depuis 2006, par la réalisation de plusieurs opérations préventives. L'ancien plateau ferroviaire, se développant sur une superficie totale d'environ 56 000 m², a fait l'objet de deux diagnostics de plus de 12 500 m² anticipant plusieurs projets de construction, dont celui d'une partie de la future Cité administrative. Ces diagnostics ont été réalisés par le Service d'Archéologie d'Amiens Métropole en janvier-février 2019 puis en juin 2021, mettant au jour des vestiges des périodes

antique et moderne, motivant dans un premier temps une fouille répartie en deux zones d'environ 300 m² (juillet 2020) et 6 200 m² (février-avril 2021) avec une équipe de huit archéologues. Une troisième zone répondant au second diagnostic de 2021 a été prescrite sur environ 1 000 m² (mars 2023), permettant l'intervention de cinq archéologues. L'ensemble de la surface a été soumise à un diagnostic pyrotechnique, le plateau et ce secteur du faubourg de Noyon ayant subi des bombardements en mai 1944, mais également à des terrassements de dépollution (dont du désamiantage), l'ensemble sous surveillance archéologique.

LES MARGES ORIENTALES DE L'URBS DE SAMAROBIVA AMBIANORUM

À l'échelle de la topographie de la ville antique, la fouille se situe entre l'Avre au nord et la voie entre Amiens (*Samarobriva*) et Saint-Quentin (*Augusta Viromandouorum*) ou Soissons (*Augusta Suessionum*) au sud, soit à la périphérie orientale de la trame urbaine du Haut-Empire (environ 200 ha), au sein de l'*insula* X3, sise à l'est du *cardo* IX, et entre les *decumani* 3 et 4. À la période julio-claudienne, un parcellaire matérialisant la valorisation d'un espace alors dévolu aux activités agro-pastorales se met en place. Celui-ci disparaît à partir des années 70/80 de notre ère, au profit d'un très vaste ensemble de bâtiments traversé par le *decumanus* 3,

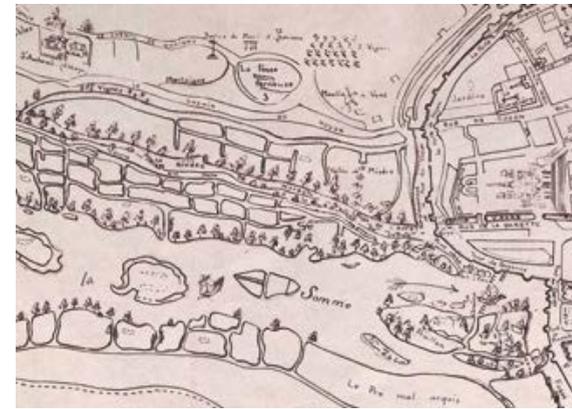
dont l'interprétation se partage entre entrepôts, publics ou militaires, et casernements. À cette occupation qui se termine par un incendie observé sur l'ensemble du site, succède l'édification d'un théâtre monumental aux environs de l'année 120 de notre ère, en usage jusque dans la première moitié du III^e siècle. Après l'abandon de l'édifice à spectacle, le secteur accueille une vaste nécropole, que l'élévation des murailles du *castrum* au Bas-Empire (fin III^e - début IV^e siècle) place alors à environ 1 km à l'est de l'enceinte urbaine.

Détail du plan de la ville antique d'Amiens.

Photo drone de la fouille rue Legrand d'Aussy de 2018. Le tracé noir souligne les vestiges du théâtre du II^e siècle, dont les fondations de la scène.

Plan récapitulatif des opérations préventives menées sur le quartier de la ZAC Gare-La Vallée :

- 1 - Îlot de la Boucherie, 2006
- 2 - Rue Paul Tellier, 2010
- 3 - Îlot Boulogne, 2012
- 4 - Rue Legrand d'Aussy, 2018.



UNE OCCUPATION CONTINUE EN PÉRIPHÉRIE DE LA VILLE ANTIQUE

Vue vers le sud de la zone 1. Au premier plan, la fondation en craie damée du mur de façade du théâtre.

Vue de détail de dés de support et d'une sablière incendiée.

Vue zénithale d'une sépulture.

As de Faustine la Jeune (vers 125/130-175). Revers figurant la déesse Junon.

Les différents vestiges antiques découverts sur la fouille viennent compléter les observations et problématiques soulevées lors des campagnes antérieures. L'extension vers le nord-est du parcellaire de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère a été constatée. En zone 1, la mise au jour de plots de fondation en craie, dont certains sont associés à des sablières basses et ont conservé leurs dés de support, indique la présence de constructions dont au moins un bâtiment. Elles attestent le développement vers l'est du vaste ensemble bâti en fonction jusque dans les années 120, selon une organisation apparemment analogue.

Le théâtre monumental du début du II^e siècle a quant à lui pu être reconnu par la présence de la fondation en craie damée de son angle nord-est, à la jonction entre le mur extérieur de la *cavea* (les gradins) et la façade, dont la restitution permet de confirmer la longueur envisagée de 450 pieds romains, soit 132 m. Un niveau de circulation pourrait correspondre à la probable esplanade bordant le théâtre, antérieurement observée sur le pourtour occidental de l'édifice. Plus marginalement, à l'instar de celles mises au jour lors de la fouille de 2018, deux inhumations pourraient s'inscrire en périphérie de la nécropole mise en place à partir du III^e siècle.

LA « VALLÉE DE MISÈRE »

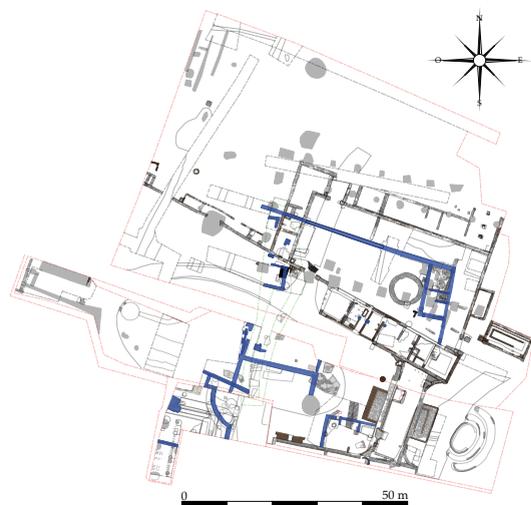
Entre l'abandon relatif des lieux à la fin de l'Antiquité tardive et les premiers marqueurs de son réinvestissement pérenne à la fin du Moyen Âge, un *hiatus* d'environ mille ans s'observe. Sur la fouille, cela se traduit par la présence d'une couverture végétale épaisse d'environ 1 m en moyenne, régulièrement entaillée par des rieux. Ce secteur *extra-muros* portant le nom de « Vallée de misère » se partage alors principalement, depuis au moins le tout début du XIV^e siècle, entre l'Évêché et l'abbaye de Saint-Acheul. Une bonne partie est concédée en tenure à l'hôtel-Dieu d'Amiens, dont le fief d'Hardville ou la Vallée-ès-Hardville, pour lequel le cens est prélevé par l'établissement hospitalier

auprès du seigneur de Bouillancourt, Jean Le Caron « receveur de tailles pour le Roy ». La fouille a révélé qu'à cette période le site avait déjà bénéficié de la présence d'ouvrages fossoyés de plus ou moins grand gabarit, permettant un drainage du terrain mais aussi de participer indirectement à l'alimentation en eau des fossés de la nouvelle enceinte, dont la construction sur la longue durée débute à partir du XIV^e siècle. Ces fossés se greffent sur un réseau à plus vaste échelle qui couvre tout le fond de vallée, dont la représentation la plus ancienne est datée de 1542, et pour lequel les plans ultérieurs mettent en évidence une continuité de développement.

Détail du plan figurant la banlieue orientale de la ville en 1542 (ADS, 13F11222).

Vue vers le sud-ouest d'un chenal.

Détail du plan d'Arnaudin de 1770 (BAM, PA16.) En orange, le château de la Vallée.



Mise en évidence des vestiges bâtis de la première phase d'occupation du manoir (en bleu) et de ses états successifs découverts entre 2020 et 2023.

Vue générale du sondage 9 révélant un bâtiment plus ancien et une voie pavée.

Vue vers le nord-ouest du sol et des murs de partition d'un bâtiment du premier état du manoir. En arrière-plan, les fondations du colombier.

Vue intérieure des deux puisards communicant par une conduite maçonnée en calcaire et grès.

UN MANOIR DE LA BANLIEUE D'AMIENS

Les témoins d'une première phase d'occupation de la demeure nobiliaire sont apparus lors de la fouille, attribuables au XVI-XVII^e siècles d'après les quelques documents conservés de cette époque. Ceux-ci s'organisent selon un plan manifestant plusieurs états, qui diffèrent de l'orientation générale du reste des bâtiments résidentiels et fonctionnels du dernier état de la propriété, à l'exception de l'aile sud du logis. Elle se caractérise principalement par des petits bâtiments ayant parfois conservé leur niveau de sol, assez faiblement fondés et utilisant par ailleurs beaucoup de remplois de moellons romains issus des vestiges antiques du secteur alentour. En

zone 2, à l'intérieur de la cour de ferme du dernier état, un bâtiment s'appuyant dans l'angle d'un mur de clôture a été reconnu sur environ 60 m². Lors de la campagne 2023, le sondage 9 au centre de l'emprise a révélé la présence d'un autre petit ensemble bâti dont la surface est estimée *a minima* à 50 m², sur lequel s'installe un chemin pavé en grès qui en scelle l'abandon. On relève par ailleurs sur ce secteur la présence de deux puisards communicant par une conduite maçonnée en calcaire et grès, permettant un déversement entre les deux ouvrages souterrains destinés à la collecte des eaux pluviales, dont celle des toitures de l'aile sud du château de la Vallée.



LA GENTILHOMMIÈRE « DES CONSEILLERS DU ROY »

Cette propriété seigneuriale est successivement occupée jusqu'à la Révolution par deux familles : les Sacqépées de Selincourt, héritiers de Jean Le Caron, puis les Le Quiou de Moyenneville, depuis 1633, après mariage avec Marguerite de Sacqépées. La gentilhommière devient alors la résidence d'un des Trésoriers généraux des Finances de la généralité d'Amiens, charge occupée par plusieurs membres des Le Quiou jusqu'en 1718, avant que leurs successeurs n'embrassent des carrières militaires. Au cours (début ?) du XVIII^e siècle, une nouvelle demeure est bâtie. La fouille de 2021 a permis d'en dégager l'aile nord en retour du corps de logis partiellement mis au jour également, l'ensemble étant

appareillé de pierre de taille et de brique. L'aile nord présente une surface de 210 m², partitionnée en sept pièces distinctes. Du corps de logis ne reste que le sous-sol voûté car le rez-de-jardin, surélevé par rapport aux niveaux de plain-pied des ailes nord et sud, a été complètement détruit. Il laisse apparaître des réfections comme en témoignent la juxtaposition de briques et de moellons calcaires équarris composant le parement interne, ainsi que différents aménagements dans l'épaisseur de ses façades avant et arrière (sopiriaux avec glissières et descente de cave), dont l'un a notamment livré un sabre d'officier. Pour l'aile sud, seule le mur nord a été mis au jour, la quasi-totalité de cette aile se développant hors emprise.

Orthophotographie du dernier état du château et de la ferme de La Vallée.

Vue d'un sabre d'officier piégé dans le comblement d'une glissière.

Vue vers le sud du sous-sol du logis seigneurial avec la halle Freyssinet en arrière-plan.

Vue générale vers l'est du sous-sol et des massifs de fondation des escaliers avant et arrière du corps principal.



LE CHÂTEAU DE LA VALLÉE, LIEU DE RÉSIDENCE ET D’AFFERMAGE

Vue générale vers l’ouest de la dépendance nord de la ferme.

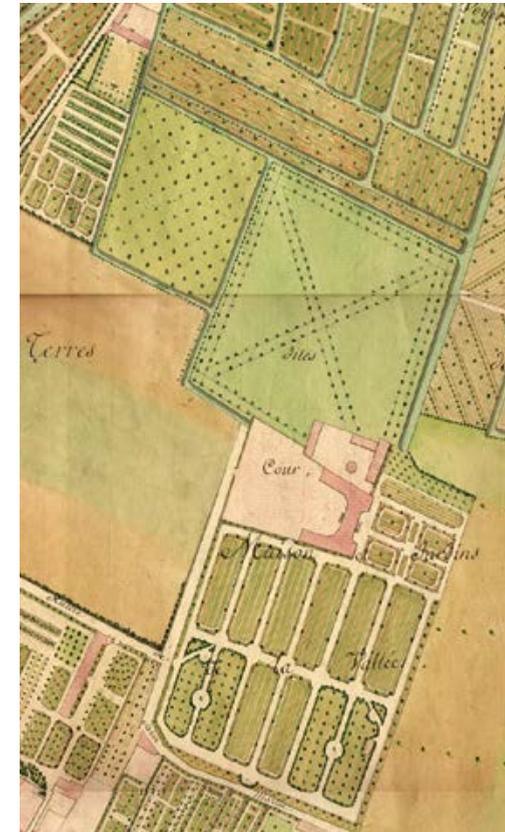
Vue vers le nord des maçonneries de l’aile nord du logis (en arrière-plan, le colombier).

Vue vers le sud d’une canalisation de la dépendance nord.

Blason des seigneurs de Moyenneville (HOZIER 1711).

Au-devant de la façade arborant dans le tympan du fronton central les armoiries des Moyenneville, décrit comme « portant d’azur au chevron d’or accompagné de trois gerbes de blé liées de même », s’élançait une cour d’honneur présentant une allée dont une partie du tronçon nord a pu être redécouvert. Directement au nord de l’espace résidentiel, se développe une ferme composée de dépendances couvrant une surface de près de 530 m², dont les trois principales enserrent une cour d’environ 500 m² au sein de laquelle se dresse un colombier d’un diamètre de 7 mètres. Ces deux espaces sont séparés par un mur de clôture, orienté selon le prolongement de l’aile nord et repéré

lors de la fouille sur une longueur de plus de 40 m. Ce mur, sur lequel s’appuie un bâtiment étroit, est quasi exclusivement appareillé en moellons d’origine antique, très certainement récupérés sur les ruines du théâtre tout proche au sud-ouest. Cette ferme régissait les terres d’exploitation se divisant entre labours, pâtures et prairies qui se développent au nord en direction du bras de l’Avre et vers le nord-est jusqu’au fossé de la ville et la porte de la Barette, postée sur la portion orientale de l’enceinte urbaine, et depuis le début du XVII^e siècle et l’achat de nouvelles terres, jusqu’aux possessions de l’abbaye de Saint-Acheul au lieu-dit du Pinceau, à l’est.



UNE PROMENADE ENTRE AGRÉMENT ET HORTICULTURE...

Les extérieurs de la gentilhommière se composaient donc de terres d’exploitation, mais laissaient également la part belle à de vastes jardins d’agrément, lesquels, concernant notamment ceux placés à l’arrière et au sud du logis seigneurial, se disposaient à la française. Ceux-ci étaient remplis de « fleurs, de légumes et d’arbres fruitiers avec un bosquet partagé en différentes allées de charmille ». Les vestiges arasés d’ornements paysagers ont ainsi été retrouvés, notamment au-devant de l’escalier menant à l’arrière de la demeure. Côté nord de la propriété sont présentes des « prairies et une allée plantée de deux rangées de [peupliers] blancs accompagnés de chaque côté de deux

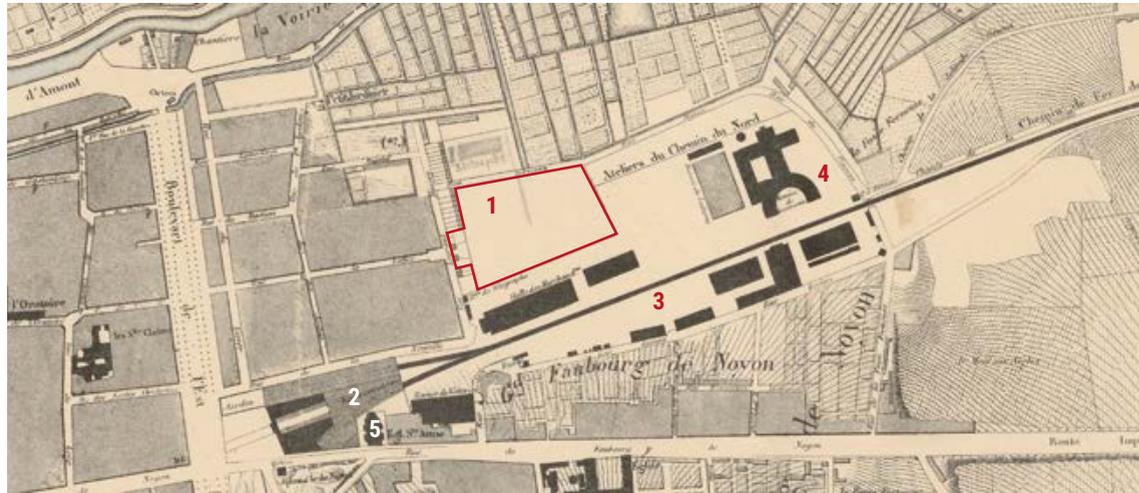
canaux remplis d’eau de la petite rivière d’Avre ou d’Aurelle *». Deux petites annexes (25 et 70 m² environ) s’agencent à l’écart du bâti voué à l’affermage. L’un est accolé à la dépendance est, l’autre se détache de l’ensemble et s’aligne sur l’orientation du logis et de l’ouverture du portail oriental de la cour de ferme, matérialisé par deux massifs calcaires. Leur appareillage indique par ailleurs une phase de construction plus récente, tant par le module des briques que par le mortier employés. Il s’agit là d’une serre pour le bâtiment le plus grand, chauffée par thermosiphon, vraisemblablement accueillie dans le plus modeste, système inventé en 1777 et qui se développe durant la première moitié du XIX^e siècle pour l’horticulture.

Détail du plan Grévin de 1813 figurant les jardins de la propriété (ADS, 3P1162).

Vue vers le nord-ouest de la serre.

Vue générale vers l’ouest des ornements paysagers de l’arrière du logis.

* Douchet L., *Manuscrits de Pagès, marchand d’Amiens, écrits à la fin du 17^e siècle et au commencement du 18^e siècle, sur Amiens et la Picardie, Amiens, 1856-1864, 6 vol.*



Détail du plan Pinsard de 1858 figurant la parcelle de l'ancien château et les installations ferroviaires (BNF, GE C-3011).

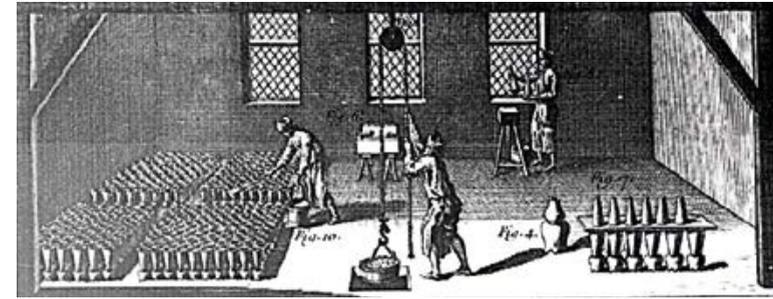
1. Propriété de la Vallée
2. Embarcadère gare
3. Voies ferrées et halles marchandes
4. Rotonde ferroviaire sur plate-forme
5. Église Sainte-Anne

Coupe stratigraphique du sud de l'emprise de 2023. Au centre, le mur de façade du logis et, à droite de ce mur, en diagonale, les épaisses couches de remblais pour créer la plate-forme ferroviaire.

...QUI S'EFFACE DEVANT LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Cette serre chauffée est mentionnée dans l'acte de vente définitif de la propriété, signé entre Joséphine Caroline Guidée, veuve de François-Casimir d'Hangest et dernière propriétaire du château, et la Compagnie des Chemins de Fer du Nord, société fondée en 1845 par James de Rothschild. Avant d'être achetée en 1832 par les d'Hangest, la propriété avait été vendue par adjudication au Tribunal d'Amiens le 30 avril 1816 à Jean-Baptiste Wallerant. Le château de la Vallée, sis au faubourg de Noyon dont le développement depuis le XV^e siècle se bornait principalement aux abords de l'ancienne voie romaine Amiens/Saint-Quentin, est alors désormais bordé

à l'ouest d'îlots d'habitations, dont le développement dans cette partie nord du faubourg repose sur l'accroissement démographique résultant de la révolution industrielle. La compagnie ferroviaire rachète la propriété et s'y installe progressivement, en commençant par les jardins au sud et par les terres à l'est pour y implanter les voies et la rotonde ferroviaire, avant d'acheter le reste du domaine comprenant le manoir et la ferme, en 1855. Sur ces terrains s'implantent alors le débarcadère et les halles, destinés notamment à la transition entre les frets ferroviaire et routier, une fois les dernières élévations du château démantelées, au plus tard en 1858.



LA GARE ET LE PLATEAU FERROVIAIRE, UN NOUVEAU FAÇONNAGE MASSIF ET DURABLE DU FAUBOURG DE NOYON

Afin d'asseoir les différentes installations de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord et de celle du chemin de fer d'Amiens à Boulogne (les deux compagnies fusionnant en février 1852), une plate-forme ferroviaire de près de 3 mètres d'épaisseur en moyenne est constituée à partir de puissants apports de remblais divers, ayant livré un mobilier varié, hors de son contexte d'origine. Des artefacts liés à l'industrie du milieu du XIX^e siècle ont ainsi été collectés, bénéficiant de l'arrivée du fret ferroviaire à Amiens qui renforce sa position de carrefour commercial à l'échelle transrégionale. On retrouve par exemple des touries, grandes bouteilles en grès vouées au stockage de produits chimiques

divers ou d'alcool et produites notamment à La Chapelle-aux-Pots (Beauvais), mais aussi des fragments de céramiques liées au commerce du sucre, en particulier des cônes de raffinage transportant les pains de sucre. Des éléments architecturaux plus anciens ont également été mis au jour, telles une sculpture de chimère et une base de trumeau pouvant provenir de l'ancienne chapelle Sainte-Anne sise au sud des voies (reconstruite entre 1830 et 1834 avec le statut d'église, puis déplacée en 1866 sur son site actuel, rue Vulfran-Warmé, pour l'extension des voies) ou encore des fragments de carreaux de pavement arborant des fleurs de lys et provenant probablement du logis seigneurial.

Détail d'une gravure de L. Simmoneau représentant le raffinage et stockage du sucre (© Gallica, BNF).

Vue de l'embarcadère d'Amiens en 1847. Au fond à droite, l'ancienne église Sainte-Anne le long de la rue Jules Barni (© Gallica, BNF).

Base de trumeau en craie du Coniacien (haut. : 78 cm ; prof. : 30 cm ; larg. : 17,5 cm). 1^{ère} moitié XV^e-XVI^e siècle



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger, étudier et conserver le patrimoine archéologique, de programmer et contrôler la recherche scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



AMIENS MÉTROPOLE

Le service d'archéologie préventive d'Amiens Métropole assure la bonne gestion des opérations d'archéologie dans les aménagements réalisés sur le territoire d'Amiens Métropole. Il réalise des diagnostics et des fouilles sur prescription du service régional de l'Archéologie (DRAC Hauts-de-France).

Le service met en œuvre la diffusion des données scientifiques par la valorisation des opérations et la médiation auprès de tous les publics.

Le service regroupe des compétences multiples tant dans la connaissance des périodes historiques – de l'âge du Bronze à la Seconde Guerre mondiale – que dans les études spécialisées.



DEUX OUTILS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Aménageur et outil de développement économique, la SEM Amiens Aménagement et la SPL Vallée idéale développement sont des partenaires de confiance pour les communes, les intercommunalités mais également des acteurs privés pour la conduite de projets urbains ou de construction, d'études et de gestion d'équipements. La SEM Amiens Aménagement et la SPL Vallée idéale développement agissent principalement en qualité de maîtres d'ouvrage, mais aussi en qualité d'assistants à maîtrise d'ouvrage. Elles développent des projets sur mesure et adaptés aux différents territoires. Enfin, la SEM Amiens Aménagement et la SPL Vallée idéale développement agissent en faveur de l'innovation dans les projets et les méthodes. <https://amiens-amenagement.com/>



AMIENS (SOMME) : ZAC GARE-LA VALLÉE, UN ESPACE PÉRI-URBAIN EN MUTATION DEPUIS L'ANTIQUITÉ

Diagnostics et fouilles archéologiques préalables à l'aménagement de la ZAC Gare-La Vallée.

BIBLIOGRAPHIE :

BINET Eric, Rue Paul Tellier, rive nord, Amiens, Somme, rapport de fouilles, Inrap NP, 2011 ;
« Îlot Boulogne », Amiens, Somme, rapport de diagnostic, SAAM, 2014 ;
« Îlot de la Boucherie », Amiens, Somme, rapport de fouilles, Inrap HDF, 2021, 4 vol.

MILLEREUX-LE BECHENNEC Josabeth, Amiens, plateau ferroviaire, ZAC Gare la Vallée-phase 1, rapport de diagnostic, SAAM, 2019 ;
Rue Legrand d'Aussy, ZAC Gare La Vallée, Amiens, Somme, rapport de fouilles, SAAM, 2021, 2 vol.

CONDUITE DE L'OPÉRATION

Le diagnostic a été réalisé par Josabeth Millereux - Le Béchenneec et la fouille préventive par Baptiste Marchand (Service archéologie préventive Amiens Métropole).

ÉQUIPE DE FOUILLE ET INTERVENANTS :

William Bourges, Delphine Cocuelle, Camille Desesquelle, Auriale Domont, Daniel Finaz, Lucas Labalette, Marie Labergère, Brice Langlois, Yves Le Béchenneec, Jeanne Leroy, Téva Lopez, Elvis Maganga, Maël Pacaud, Josabeth Millereux-Le Bechenneec, Arnaud Petit, Anaïs Van Damme.

ÉTUDES

Anthropologie : Daphine Cocuelle (Service archéologie préventive Amiens Métropole)
Archéologie du bâti : Marie Labergère et Maël Pacaud (Service archéologie préventive Amiens Métropole)
Archéozoologie : Maud Barne et Nicolas Morand (CRAVO)
Céramologie : Cyrille Chaidron (Arkéocéra)
Restauration et étude du mobilier métallique : Frédéric Masse (Somme Patrimoine)
Topographie : Brice Langlois (Amiens Métropole)

ARCHÉOLOGIE DES HAUTS-DE-FRANCE

Publication de la DRAC Hauts-de-France - Service régional de l'archéologie

Site d'Amiens
5, rue Henri Daussy
CS 44407
80044 Amiens cedex 1
Tél. : 03 22 97 33 45

Site de Lille
Hôtel Scrive 1-3, rue du
Lombard CS 8016
59041 Lille cedex
Tél. : 03 28 36 78 51

Textes : Baptiste Marchand (Service archéologie préventive Amiens Métropole)

Couverture : Vue vers le sud-est de la zone de fouilles de 2021. Au second plan, la halle Freyssinet et le réseau ferré © Latitudes)

Crédits iconographiques :
Didier Bayard (SRA), Brice Langlois (Amiens Métropole), Delphine Cocuelle, Auriale Domont, Baptiste Marchand (Service archéologie préventive Amiens Métropole), Latitudes.

Suivi éditorial :
Mickaël Courtiller (DRAC Hauts-de-France), Alexandre Audebert (SRA Hauts-de-France)

Coordination de la collection :
Mickaël Courtiller et Karine Delfolie (DRAC Hauts-de-France)

Création graphique :
www.tri-angles.com

Impression : I&R 2023

ISSN 2553-4521
Dépôt légal 2023
Diffusion gratuite dans la limite des stocks
Ne peut être vendu

